



# COMMUNE DE MAURECOURT

78780

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date convocation :  
26 mai 2023

Date affichage avis :  
26 mai 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 24

Objet :

**ACQUISITION DES  
PARCELLES AD 12  
& AD 60**

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier GUERREY, Maire

**Etaient présents** : M. Xavier TALON, Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS (arrivé à 19h11), Mme Martine DUPUY, M. Jean-Pierre BAUDIN, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, Mme Astrid DELANNOY, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, Mme Estelle DRENO,

**Excusés** : M. Jean-Luc HOUBRON (représenté par M. Christian DOUSPIS), M. Chrislain CAUSSIAUX (représenté par M. René CHOTEAU), M. Joël TISSIER (représenté par M. Jean-Pierre BAUDIN), Mme Annie ALLOITTEAU (représentée par M. Xavier TALON), M. Patrick CHALES (représenté par M. Joël DRECOURT), Mme Béatrice BOUREL (représentée par Mme Nicole COURBET), Mme Cloé BLANCHARD (représentée par Mme Annie LE MEZEC).

**Absents** : Mme Féliberta MENDES-SEMEDO, M. Adrien LE TALLEC, Mme Audrey AMAURY

**Secrétaire de séance** : Mme Estelle DRENO

Le conseil municipal,

Sur présentation de Madame BARATELLA

Vu le bureau municipal du 01/06/2023,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la proposition faite aux consorts TREHEUX d'acquérir les parcelles cadastrées AD 12 & AD 60 au prix respectif de 474,30 € et 3 258,00 €.

Vu l'accord des consorts TREHEUX concernant cette vente au prix indiqué ci-dessous.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE d'acquérir, après avoir purgé le droit de préemption auprès de la SAFER Île-de-France, la parcelle cadastrée AD 12 d'une contenance de 527 m<sup>2</sup> située lieudit « les plantines » à Maurecourt au prix de 474,30 € ainsi que la parcelle cadastrée AD 60 d'une contenance de 3 620 m<sup>2</sup> située au lieudit « les gohets » au prix de 3 258,00 € soit un montant total de 3 732,30 €

Pour extrait conforme,  
Maurecourt, le 12 juin 2023



Didier GUERREY

Accusé de réception en préfecture  
078-217803824-20230609-2023-23-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023